

L'Adresse

On dit aussi dans le discours du Trône que l'histoire du Canada est une épopée de courageux efforts et de brillantes réussites. Nous savons tous que nous venons au deuxième rang dans le monde. Ce n'est pas mal d'être au deuxième rang aux yeux du reste du monde et d'être un pays où les gens aimeraient venir, un pays dont on se sent honoré de participer à la croissance et au développement.

Je voudrais seulement que nous bâtissions notre pays dans cette perspective. Si nous cherchons un processus qui fasse disparaître l'incertitude que nous avons quant à l'avenir de notre pays, quant à l'avenir du Québec et du Canada en tant qu'un seul pays, nous devons alors nous tourner vers les mesures très concrètes et positives proposées par notre chef, M. Chrétien.

Je pourrais dire que c'est triste, mais je dirai plutôt que c'est une heureuse coïncidence que le gouvernement ait pris les idées proposées par M. Chrétien et les ait paraphrasées, pour ainsi dire, empruntées. Il s'en est inspiré. Je ne dirai pas qu'il les a copiées mais, si on regarde le discours du Trône, on y trouve certaines remarques très intéressantes qui ont été prises presque intégralement dans l'exposé de M. Chrétien.

Premièrement, notre chef a demandé que les pourparlers constitutionnels portent sur l'ensemble du Canada. Ce merveilleux discours du Trône ne dit pas autre chose.

Deuxièmement, M. Chrétien a proposé qu'un comité mixte du Parlement tienne des audiences dans tout le pays au sujet d'un ensemble de principes constitutionnels. Le gouvernement a modifié légèrement cette proposition et a annoncé, dans le discours du Trône, qu'un comité entreprendra ses travaux en septembre—au lieu de juin, comme M. Chrétien l'avait demandé—et qu'une décision sera prise une fois que ce comité aura fait son rapport.

Le gouvernement présentera une mesure législative prévoyant la tenue d'un référendum ou l'établissement d'une assemblée constituante. Comme M. Chrétien avait suggéré que la proposition définitive soit soumise aux Canadiens au moyen d'un référendum national, je dirais que c'est presque du plagiat.

Cela ne me dérange absolument pas que ce soit du plagiat. Je peux vous assurer—et notre chef l'a dit aussi—que si vous voulez copier ses propositions, vous pouvez le faire sans hésiter. Nous sommes prêts, dans les intérêts du Canada, qui dépassent de loin ceux d'un parti politi-

que, à voir proposer les mécanismes qui peuvent contribuer à garder notre pays uni.

Nous différons d'opinion sur si peu de choses que nous devons trouver le bon moyen d'y parvenir et nous en accommoder.

Des voix: Bravo!

Mme Finestone: Notre chef a demandé au gouvernement d'examiner des propositions et de ne pas remettre les procédures à février prochain. Il en a présenté tout un processus de réforme.

Il a commencé par présenter un concept fondamental en novembre 1990 à la commission Bélanger-Campeau, qu'il a ensuite réitéré en neuf principes lors d'un formidable discours prononcé le 21 avril à Montréal.

Il en a fait part ouvertement au public et lors d'entretiens avec le nouveau ministre responsable des Affaires constitutionnelles. Notre parti et notre chef, qui se préoccupent davantage de l'évolution du Canada que de politique partisane, veulent donc voir un Canada uni d'un océan à l'autre et englobant le Québec de même que son caractère particulier. M. Chrétien a ensuite exposé ses idées de façon plus officielle à l'occasion du congrès de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, le colloque que nous avons tenu à Sherbrooke cette semaine afin de bâtir une proposition globale qui fasse l'affaire du Québec, chose absolument indispensable pour l'unité canadienne.

[Français]

L'unité canadienne, qui passe par un Québec heureux.

[Traduction]

Cette proposition constitutionnelle me paraît solide. Elle constitue un excellent point de référence pour une position constitutionnelle dont la population pourrait être saisie. Il y aurait alors quelque chose de concret invitant la réaction, que ce soit de la part des gouvernements provinciaux, des parties intéressées ou des Canadiens ordinaires. Nous pourrions ensuite passer à une troisième étape, soit à une proposition de modification sur laquelle la population serait appelée à se prononcer à l'occasion d'un référendum national. Je pense que la démarche proposée par notre chef pour assurer l'unité canadienne—longtemps avant la réponse au discours du Trône—est une initiative responsable par le seul chef qui peut véritablement faire l'unité du Canada.